



# L'Echo de Minversheim

Bulletin d'information de la commune

N°34- Mars 2012 -



## Pollution aux hydrocarbures

Vendredi 24 février un important dispositif de secours a été déployé dans notre commune, suite à l'alerte donnée par un riverain. A l'origine, des odeurs de fioul aux domiciles de certains habitants. En cause, une fuite de mazout d'une cuve installée dans une dépendance. Une partie du mazout s'est écoulee dans une ancienne fosse à purin. Celle-ci, pleine d'eau de pluie, a permis de limiter l'écoulement dans le réseau d'assainissement. L'intervention du SDEA a permis de très rapidement obturer le réseau d'assainissement et ainsi juguler les hydrocarbures. Une entreprise agréée a procédé au pompage de la nappe au niveau de l'ancienne fosse à purin, et à la station d'épuration de Mommenheim, qui n'a été que très légèrement impactée. Pour supprimer les odeurs dans le réseau d'assainissement le SDEA a procédé à un rinçage des conduits. L'enquête, diligentée par la gendarmerie, a conclu à un accident.

### Pour information :

Les cuves à hydrocarbures doivent être munies d'un bac de rétention, installées dans un local aéré loin de tout regard connecté au réseau d'assainissement.



# Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 20 février 2012

## Approbation des Comptes Administratifs 2011

**Budget principal de la commune :**

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	477 373,68 €	448 101,56 €
Dépenses	197 188,06 €	493 359,95 €
Excédent/déficit	280 185,62 €	- 45 258,39 €
Excédent global	234 927,23	

**Budget Annexe de l'Assainissement :**

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	123 245,16 €	14 980,90 €
Dépenses	59 039,84 €	67 939,69 €
Excédent/déficit	64 205,32 €	-52 958,79 €
Excédent global	11 246,53 €	

Les membres du Conseil Municipal, placés sous la présidence de Mme Yvette Holtzmann, adjointe au Maire, approuvent, hors la présence du Maire, les comptes administratifs 2011 du « Budget principal de la Commune », du « Service annexe de l'Assainissement ».

## **Affectation des résultats d'exploitations de l'exercice 2011 :**

**Budget principal de la Commune :**

Compte tenu des restes à réaliser : **120 000 € en dépenses et 53 810 € en recettes** le résultat est affecté comme suit :

- 111 448,39 € aux excédents de fonctionnement capitalisés
- 168 737,23 € à l'excédent reporté

**Budget Annexe de l'Assainissement :**

Compte tenu des restes à réaliser : **14 760 € en dépenses et 17 290 € en recettes** le résultat est affecté comme suit :

- 50 428,79 € aux excédents de fonctionnement capitalisés
- 13 776,53 € à l'excédent reporté

## « C.C.A.S. » : Compte Administratif 2011

	Fonctionnement
Recettes	96,90 €
Dépenses	85,00€
Excédent	11,90€

Les membres du C.C.A.S., placés sous la présidence de Mme Annette Epp, adjointe au Maire, approuvent, hors la présence du Président, le Compte Administratif de 2011 du « C.C.A.S. » ainsi présenté.

## **Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 du « C.C.A.S » :**

- 11,90€ affecté à l'excédent reporté

### **Approbation des Comptes de Gestion 2011**

- Après avoir pris connaissance des Comptes de gestion de la « Commune », du « Budget annexe de l'Assainissement » et du « C.C.A.S » pour l'exercice 2011, présentés par le Trésorier -Comptable de HOCHFELDEN,
- Considérant que les opérations comptables ont été correctement décrites,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées,
- Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections des budgets,
- Constate la parfaite concordance des comptes de gestion avec les comptes administratifs.

Le Conseil Municipal déclare que les Comptes de gestion du Budget principal de la « Commune », du « Budget annexe de l'Assainissement » et du « C.C.A.S », dressés pour l'exercice 2011 n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

### **Révision des indemnités du Maire et des Adjointes.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les indemnités de fonction avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2012 comme suit :

- l'**indemnité de fonction** brute mensuelle du Maire est fixée à 28% de l'indice brut 1015 - indice majoré 821
- l'**indemnité de fonction** brute mensuelle des Adjointes est fixée à 8,25% de l'indice brut 1015 - indice majoré 821

## ***D i v e r s***

### **Paroisse :**

**Le Conseil de Fabrique organise Dimanche 18 mars un repas à midi à la salle polyvalente. Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter le Président M.Armand DEBES au 03.88.51.62.46**

### **Ordures ménagères et tri sélectif**

Les horaires de passage du camion étant variables il est conseillé de « sortir » les bacs d'ordures ménagères (noirs) et les bacs de tri sélectif (bruns) la veille du jour de l'enlèvement.

## Rappel : Atelier EQUILIBRE à Minversheim pour les seniors : A vos agendas

La commune a été sollicitée pour organiser à l'attention des seniors une action de prévention « EQUILIBRE » (Programme de prévention des chutes).

**Jeudi 15 mars de 14h00 à 16h00** une conférence-débat animée par un médecin spécialisé et une équipe d'animateurs présentera le mécanisme des fonctions d'équilibration et les moyens de les améliorer. **Cette réunion est ouverte à tous et aura lieu à la salle polyvalente.**

**Jeudi 29 mars après-midi** : Une séance personnalisée de tests

**Du Jeudi 5 avril au Jeudi 21 juin de 14h00 à 15h00** : 10 séances hebdomadaires

**Jeudi 28 juin de 14h00 à 16h00** : une séance de tests bilan

**Il ne s'agit pas de sport, il s'agit d'éviter les chutes en travaillant son équilibre pour allonger son temps d'indépendance et gagner en liberté.**

**Venez nombreux**

## *Infos pratiques*

### Mairie :

Secrétaire : Sandrine Stoffel

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : [mairie.minversheim@payszorn.com](mailto:mairie.minversheim@payszorn.com)

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

### Permanences :

Mardi : 17h à 19h

Mercredi : 15h à 17h

Vendredi : 17h à 19h

**Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires**

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

### Pour contacter :

#### Le Maire :

**Bernard Lienhard**                      **03.88.51.68.06**

[bernard.lienhard@estvideo.fr](mailto:bernard.lienhard@estvideo.fr)

#### Les Adjoints :

Claude Fournaise                      03.88.51.53.67

[claudefournaise@estvideo.fr](mailto:claudefournaise@estvideo.fr)

Yvette Holtzmann                      03.88.51.65.96

[yvetteholtz@orange.fr](mailto:yvetteholtz@orange.fr)

Annette Epp                              06.32.53.04.60

[annetteepp@free.fr](mailto:annetteepp@free.fr)

### N° d'urgence :

**Samu : 15** en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra

**Police : 17**

**Pompier : 18**

**Electricité : dépannage réseau : 03/88/18/74/00**

**S.I.C.T.E.U. (urgence technique) : 08/10/895/895**

**Syndicat des Eaux et de l'assainissement (urgence technique) : 03/88/19/97/09**